Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 029-212902209-20261113-20261110_148-DE

VILLE DE PONT-L'ABBÉ

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal
du 10 novembre 2026

Délibération n°2026-148	Classification 7.5 Subventions
SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION RÊVES DE CLOWN	

L'an deux mille vingt six, le dix novembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le quatre novembre deux mille vingt six par voie électronique, conformément au règlement intérieur du Conseil et en vertu des articles L 2121-10 et L 2121-12-1 du CGCT, s'est réuni, à la salle du Conseil de la Mairie, Square de l'Europe, à Pont l'Abbé.

Présidence : Stéphane LE DOARÉ
Secrétaire : Marie-Pierre LAGADIC
Rapporteur : Laurent MOTREFF

Nombre de Conseillers en exercice (liste en annexe) : 29
Nombre de Conseillers présents (liste en annexe) : 21
Nombre de Votants (liste en annexe) : 26

EXPOSE :

Depuis 1998, l'action des Clowns à l'hôpital est reconnue par le monde hospitalier. Spécialement formés, les clowns professionnels contribuent à améliorer les conditions d'hospitalisation des enfants, mais aussi des adultes.
De part leur professionnalisme, les clowns hospitaliers s'adaptent à chaque patient rencontré, quel que soit le service visité : néonatalogie, réanimation, pédiatrie mais aussi oncologie, ou soins palliatifs dans l'accompagnement des patients en fin de vie. Leur mission est d'apporter mieux-être et réconfort, de divertir et de créer une parenthèse face à la maladie.
Chaque semaine, les petits patients comme les soignants, attendent les Clowns Hospitaliers, devenus de véritables partenaires de soins.
Les enfants de la commune, s'ils sont hospitalisés, auront la visite des clowns professionnels puisqu'ils interviennent sur l'hôpital de notre territoire.
La subvention permettra aux Clowns Hospitaliers de continuer à apporter mieux être et réconfort aux enfants hospitalisés et réconforter les parents angoissés.

VU l'avis favorable de la commission « administration générale, sport, santé, loisirs » du 26 octobre 2026 sur l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 100 € ;
VU l'avis favorable de la commission « Finances – Prospectives et Ressources Humaines » sur l'attribution de la subvention à l'association Rêves de clown en séance du 29 octobre 2026 ;

Après en avoir délibéré ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITÉ,

- **ACCORDE** l'attribution de la subvention exceptionnelle à hauteur de 100 € à l'Association Rêves de clown pour l'année 2026.

Fait à Pont l'Abbé le 12 novembre 2026.
Délibération certifiée exécutoire par LE MAIRE,

LE MAIRE,
VILLE DE PONT-L'ABBÉ Finistère
Stéphane LE DOARÉ

Voies et délais de recours : En application des articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de RENNES (Hôtel de Bizien - 3, Contour de la Motte - CS44416 - 35044 Rennes Cedex) qui devra, sous peine de forclusion, être enregistrée au greffe de cette juridiction dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Il est également possible de présenter, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès de l'autorité municipale : ce recours gracieux interrompt le délai de recours contentieux qui ne courra à nouveau qu'à compter de l'intervention de sa réponse, sachant qu'en application de l'article L.231-4 du code des relations entre l'administration et le public, le silence gardé pendant plus de deux mois sur une réclamation par l'autorité compétente vaut décision de rejet *« lorsque la demande présente le caractère d'une réclamation ou d'un recours administratif »*.

Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 029-212902209-20261113-20261110_148-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 NOVEMBRE 2026

NOMS - Prénoms	PRESENT	ABSENT EXCUSÉ	PROCURATION
LE DOARÉ Stéphane	X		
MOTREFF Laurent	X		
DRÉAU Valérie		X	A donné procuration à Marie-Pierre LAGADIC
HIRIART Yann	X		
LAGADIC Marie-Pierre	X		
TINCQ Alain	X		
GUEGUEN Viviane	X		
TANGUY Jacques		X	A donné procuration à Alain TINCQ
FOLGOAS Victoire	X		
LE FLOC'H Bernard	X		
BRAULT Annie	X		
RICHARD Jean-Luc	X		
DEFACQ Marc	X		
GOYAT Ségolène	X		
DURAND David		X	
LECOMTE Gaëtan	X		
COSSEC Sophie	X		
LE BEC Anthony	X		
LE GOFF Aurélie	X		
MARC Hélène	X		
ROBERDEL Alosia	X		
SCHOCK Thibaut		X	A donné procuration à Annie BRAULT
FURIC Jean-Baptiste	X		
DURAND Lou		X	
COOPER Laurent		X	A donné procuration à Olivier GALIANA
CANEVET Yves	X		
GALIANA Olivier	X		
RIBEIRO Christel		X	A donné procuration à Yves CANEVET
DE RECHNIEWSKI Pauline		X	

Nombre de Conseillers en exercice : 29
Nombre de Conseillers présents : 21
Nombre de Pouvoirs : 5

Étaient également présents :
Sandrine Gentric, Directrice Générale des Services
Aurélie Larnicol, assistante de direction